

Compte Rendu Conseil Municipal

Commune de Voué – 10 avril 2015

Ouverture de la séance du conseil à 19h00

Présents : BOURQUI David, CHARTON Emmanuelle, DESCROIZETTE Olivier (arrivé à 19h30), DORSON Patricia, GRANDIDIER Laurik, LEBAILLY Anne, MARIE Franck, STEINMANN Alain, TRANCHANT Daniel, Alexandra BARRO

Absents ayant donné pouvoir :

COSSON Philippe ayant donné pouvoir à Alexandra BARRO
STEVENIN Nathalie ayant donné pouvoir à Patricia DORSON
THOUARD Philippe ayant donné pouvoir à Laurik GRANDIDIER

Absents : RIBAULT Alexandre, RAMOS LAGE Dominique

La séance du conseil débute par la lecture du dernier compte rendu du conseil municipal. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Examen des documents budgétaires relatifs à l'exercice 2014

La présentation des documents budgétaires relatifs à l'exercice 2014 fait apparaître les points suivants : résultat de clôture du budget 2014 soit **80.811,10 €** qui correspond au compte de gestion du Comptable du Trésor. Résultat adopté à l'unanimité

SECTION BUDGETAIRE	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2013	PART DU FONCTIONNEMENT AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT A L'ARTICLE 1068 EXERCICE 2014	RESULTATS DEFINITIFS	MANDATS EMIS SUR EXERCICE 2014	TITRES EMIS SUR L'EXERCICE 2014	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
INVESTISSEMENT	- 51 891,17 €		- 51 891,17 €	67 042,56 €	80 494,21 €	13 451,65 €	- 38 439,52 €
FONCTIONNEMENT	139 093,05 €	35 997,17 €	103 095,88 €	352 241,10 €	368 395,84 €	16 154,74 €	119 250,62 €
TOTAUX	87 201,88 €	35 997,17 €	51 204,71 €	419 283,66 €	448 890,05 €	29 606,39 €	80 811,10 €

Le compte administratif et le compte de gestion du comptable 2014 sont adoptés à l'unanimité.

Vote des taxes

Il est voté à l'unanimité le maintien des taxes en 2015 sur la base des taxes 2014, soit :

Taxe d'Habitation	20,06 %
Taxe Foncière Bâti	15,46 %
Taxe Foncière Non Bâti	19,81 %
CFE	17,63 %

Demande de subventions

Le conseil municipal adopte les subventions comme suit :

Familles Rurales - convention : augmentation 2% par an		30 775 €
Amicale des pompiers de Voué		850 €
Comité de Jumelage	275 € + 40 € x 6	515 €
Comité des Fêtes		1 300 €
Coopérative scolaire d'Aubeterre	12 x 20 €	240 €
Coopérative scolaire de la maternelle	39 x 20 €	780 €
Coopérative scolaire de Montsuzain	22 x 20 €	440 €
Coopérative scolaire de Voué	20 x 20 € + 125 € x 2	650 €
classe Julie à la maternelle	11 x 20 €	220 €
Club de tennis		280 €
Vouaumont bibliothèque (1 € x 632 hab)		632 €
Club de foot de St Etienne		100 €
Un nouveau monde (0,40 € x 632 hab)		253 €
L'outil en main		100 €
Association Sport et Loisirs de Voué		150 €
Association ENFANTIFETE		150 €
Association Sauvegarde du Patrimoine		500 €
Sel de la Plaine		100 €
CFA INTERPRO - COILOT Dylan		65 €
CCAS		6 000 €
		44 100 €

Budget 2015

Le Conseil Municipal examine le budget primitif 2015 et l'approuve à l'unanimité :

—> Investissement, équilibre tant pour les dépenses que pour les recettes : 149.390 €

—> Fonctionnement :

- Dépenses : 407.658 €

- Recettes: 428.271 €

Déploiement des bornes de recharge de véhicules électriques

Un courrier du SDEA (Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube) informe qu'il est possible de leur transférer la compétence pour le déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques étant précisé qu'aucun travaux ne pourra être entrepris sans l'accord de la commune.

Bien que seuls deux conseillers soient favorables à l'implantation des bornes de recharge, ledit transfert de compétence est accepté à la condition que la commune soit consultée par le SDEA pour les projets d'implantation des bornes sur la commune de Voué.

Autre information

Madame CHARTON questionne Monsieur le Maire sur les autorisations d'achats de matériels qui sont effectués par la commune. Monsieur le Maire indique que l'ordre du jour ne comporte pas de questions diverses ; toutefois, il s'engage à lui apporter réponse dans les plus brefs délais.

La séance est levée à 20 h 50.